



**Assemblée Générale ordinaire
Vendredi 8 Novembre 2019
Base nautique Miaille et Munoz à Sète**

Représentants des clubs présents :

- Aviron Agathois : Florence Farenc
- Aviron Sétois : Maxime Dalmon
- Aviron Club Bassin de Thau : Anthony LEGEAY
- Montpellier UC Aviron : Claude Tronel
- Aviron Club Biterrois : Philippe Cadiot
- Aviron Club Ponant : Sylvain Vilalta
- Poids d'interrogation : Didier Coutant
- Club Aviron Mauguio Carnon : Guillaume Barbe

Clubs absents : Aviron Balaruc et Aviron Mézois

Membres du comité directeur présents : Delphine SIGAL - Florence FARENC - Guillaume BARBE - Didier COUTANT - Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA - Claude TRONEL

Excusés : Laurence TELUOB - Philippe LEGEAY

Ordre du jour :

1. Vérification des pouvoirs et du quorum
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 novembre 2018
3. Compte rendu moral de la Présidente et présentation des projets 2020
4. Compte rendu financier du trésorier
5. Budget prévisionnel
6. Les nouveaux statuts des Comités Départementaux
7. Vote pour entrer au comité directeur
8. Vote du représentant du CD 34 Aviron à l'assemblée générale de la FFA
9. Nomination d'un commissaire au compte

19h15 ouverture de l'Assemblée générale.

Trois votes étant prévus lors de cette assemblée générale, un appel est fait aux participants afin de constituer le bureau de vote. Philippe CADIOT et Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA se proposent.
Le bureau de vote est validé.

1/ Vérification des pouvoirs et du quorum

Le comité comprend 10 clubs, soit pour cette AG 2019 : 29 voix
Après vérification des pouvoirs : 8 clubs sont présents et ont envoyé leurs pouvoirs. Cela représente 25 voix.
Le quorum est atteint
L'assemblée générale peut délibérer.

2/ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 novembre 2018

Aucun membre de l'assemblée ne veut faire de modification du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2018.
Celui ci est mis aux votes
Vote contre : 0
Abstention : 0
Il est adopté à l'unanimité

3/ Compte rendu moral de la Présidente et présentation des projets 2020

Delphine remercie l'ensemble de l'assemblée présente :

- Les présidents des clubs
- Les représentant(e)s des clubs
- Les membres du comité directeur

Madame et Messieurs les représentants des clubs,
Mesdames et Messieurs membres du comité départemental

Nous voici réunis pour la traditionnelle assemblée générale annuelle du comité départemental.

Pour cette saison 2018-2019 le comité directeur s'est réuni régulièrement : les comptes rendus sont disponibles sur le site du comité départemental : <http://www.aviron34.fr/le-comiteacute.html>

Le comité a poursuivi l'organisation de formations :

- formation initiateur qui s'est déroulée à Carnon : 21 personnes ont été formées
- formation J12-J14 qui s'est déroulée à la Grande Motte les 23 et 24 février
- formation coach indoor/avifit : formation de 4 coachs indoor
- initiation à l'aviron de mer (découverte) au mois de juin

Côté régates

Le comité via la co production avec Hérault Sport a accompagné :

- le challenge des jeunes rameurs
- le marathon de Carnon
- l'Hivernale Agathoise
- le Grand prix d'aviron de mer
- l'open indoor
- la randonnée Mer & Etang

La co production Hérault Sport a également permis des aides à l'équipement : 6000 € (dont 4000 € Hérault Sport et 2000 € de fonds propres) d'aides ont ainsi été attribués dans tous les clubs du comité.

L'action emblématique du comité, le « Bougez-Ramez » avec ses partenaires Hérault Sport et Mutualité Occitanie s'est déroulée sur 14 collèges (83 classes – 1919 élèves) : la coordination a été assurée par Didier Coutant, lequel a également assurée quelques étapes. Les clubs d'Agde, Balaruc, poidsinterrogation, la Grande Motte et Carnon sont intervenus dans les collèges. Nous avons pu cette année influencer quelques réponses de Hérault Sport (cas de Mauguio et Pérols en raison de la présence d'un club à proximité). Pour la première fois, des données « statistiques » ont également figuré dans le livret remis aux collèges.

Didier Coutant a assuré la formation APA au mois de mars et a participé à la journée APA le 11 avril 2019. Cette année, Chantal Couderc d'Hérault Sport a participé à ses côtés à cette formation. A noter qu'il a représenté le comité au salon « Sports de nature » (12 au 14 avril) organisé sur le stand d'Hérault Sport.

Côté finances :

Le comité a pu maintenir ses rentrées financières avec 3500€ de l'ANS qui ont été attribués pour l'année 2019 pour l'action vers les scolaires et l'organisation de régates locales. Nous n'avons pas de budget « formation » en raison d'un oubli de la FFA.

Le comité bénéficie toujours de l'accompagnement de Hérault Sport (9720 €), somme qui n'a pas été modifiée par rapport aux années précédentes. Cette aide nous a permis d'accompagner l'étape Grande Motte du Challenge des jeunes rameurs, le grand prix mer à Valras, le marathon de Carnon, le rassemblement des rameurs vétérans. Il reste sur cette saison, l'hivernale et l'open indoor.

Nous avons eu pour la dernière fois la reconduction des aides du conseil départemental pour l'accompagnement des jeunes. Aides sur la « diversification des pratiques » et la promotion de l'engagement des jeunes » qui ont permis de financer le « bougez-ramez », les formations : initiateur, arbitrage.

Zoom sur le matériel du comité, à savoir les ergomètres.

Cela faisait quelques années que je « dénonçais » le traitement de notre matériel (ergomètres) auprès d'Hérault Sport, mais il aura fallu que Didier prenne la main pour que nous puissions être entendu. Adrien (Hérault Sport) semble s'être (enfin) fâché. Bref, c'est également Didier qui a passé un peu de temps pour l'entretien des ergomètres cette année. Le matériel est maintenant bien suivi et nous comptons en 2020 procéder au renouvellement de la plus ancienne des machines qui date de 2011. Nous mettrons cet ergomètre en vente, après une révision complète de Didier. Ces modèles ne sont pas faits pour être « trimballés » d'un camion à un autre et montrent des signes de faiblesse. L'un d'entre eux a également été endommagé lors de l'open d'indoor de Montpellier lors de sa manipulation.

Côté sportif, le stage J12-J14 a été organisé à la Grande Motte les 23 et 24 février. Une commission sportive a été créée lors du comité directeur du 11 mars, avec pour objectif une réunion de référents sportifs au mois de juin afin de préparer la rentrée 2019. Malheureusement, de réunion il n'y a pas eu, il faudra donc faire mieux en 2020. Un stage a quand même eu lieu et j'ai d'ores et déjà demandé à Laurence Teluob de réserver les chambres de l'internet d'Alzon pour le stage 2020.

Je remercie également Alaïs Teluob qui a représenté le comité le 5 octobre dernier à Jacou (accompagnée de sa mère) afin de témoigner sur son engagement de jeune sportive dans l'encadrement au sein de son club devant d'autres jeunes. Cette journée était en préparation depuis des mois, mais elle n'a pu se caler qu'à ce moment, un peu tardif pour la saison.

Enfin, Didier Coutant et Guillaume Ballin sont allés chez Sanofi, une incursion dans le monde de l'entreprise, comme le Sentez-vous sport à Odysseum, toujours avec le même tandem au mois d'octobre 2018.

A la suite du Compte rendu moral, Le président de l'Aviron Club Biterrois interpelle la présidente pour savoir pourquoi aucun collègue de Béziers et alentours n'a été sélectionné pour participer à l'opération « Bouger Ramer »?

Delphine revient sur la réunion de rentrée entre Hérault Sport et la Mutualité Occitanie qui s'est tenue le 24 septembre à la Mutualité. Didier Coutant en tant qu'animateur du dispositif participait à cette réunion.

En raison de restrictions financières, la Mutualité se retire du dispositif progressivement sur 3 ans

Hérault Sport n'a donc retenu que les candidatures des collègues qui lui sont parvenues au jour de cette réunion. Cette proposition d'Hérault Sport est validée par les personnes présentes.

Delphine propose au club de Béziers de contacter les collègues et d'étudier la mise en place de l'opération « Bougez-Ramez ». Le club pourra disposer des ergomètres du comité départemental et d'Hérault Sport stockés à Montpellier. A la charge du club d'en faire la réservation et d'aller chercher les ergomètres à Montpellier.

Philippe Cadiot demande si le comité versera son aide si le club monte sa propre opération.

Delphine et Guillaume lui répondent que cela envisagé à réception d'une demande du club. Delphine propose également de prévoir la diététicienne. Le comité étudiera la possibilité de prendre à sa charge le défraiement de la diététicienne.

Vitalsport :

A chaque rentrée, Décathlon propose aux différents clubs sportifs de venir présenter et animer un stand.

Sur 2019, à Béziers, les clubs d'Agde et de Béziers n'ont pas assez communiqué et l'aviron n'a pas été représenté. Ces 2 clubs sont d'accord pour partager un stand pour 2020.

Claude Tronel le président du MUC aviron indique qu'ils ont été présents une année à Montpellier : cela fonctionne bien le samedi car le magasin est ouvert mais c'est un flop le dimanche car le magasin est fermé.

Il faut peut être négocier notre présence sur une seule journée et aussi faire une alternance pour déléguer le travail sur plusieurs clubs afin que cela soit moins contraignant.

Statistiques :

Avant de présenter le compte rendu financier, Guillaume nous présente son travail statistique qu'il a fait depuis les données chiffrées du serveur fédéral.

Il a fait une analyse au niveau du comité départemental puis un zoom sur chaque club qu'il a remis aux représentants des clubs présents. Delphine transmettra l'analyse effectuée aux clubs absents.

Il en ressort :

- une parité homme/femme
- depuis 2011 : chute des - 23 ans
- un vieillissement de la population pratiquant l'aviron

Ce vieillissement entraîne une modification des attentes de ces licenciés, plus âgés, ils recherchent de la pratique en loisirs. Il y a moins de compétiteurs dans les clubs. Pour les - 23ans, les clubs ne proposent que de la compétition, il faudrait peut être leur proposer autre chose, encore faut il que l'offre existe.

Au regard de ces chiffres, on se pose la question. Que propose la fédération pour ce public là ?

Chaque club analyse ensuite ses propres statistiques, les formes des courbes trouvent tout de suite des explications, avec par exemple des jeunes licenciés 2 fois, ou des adultes non licenciés : ces pratiques ont une incidence sur la courbe du comité départemental.

Le calcul fédéral du renouvellement des licences semble faux à Maxime Dalmon.

Le rapport Moral de la présidente est mis au vote de l'assemblée

Vote contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité

4/ Compte rendu financier du trésorier

Delphine donne la parole à Guillaume, trésorier. Il présente le budget de l'année écoulée.

Il est joint à ce procès-verbal.

Au 31/08/2019 :

- 21 000 € sont sur le livret bleu association
- 1 718,90 € sur le compte courant

Depuis cette date, l'ANS, la subvention sur le projet « jeunes » du département ont été versés sur les comptes.

Guillaume soulève le problème de la clôture des comptes. Doit-on la faire au 31 Aout ou au 31 décembre. En effet les aides allouées par les différents organismes se font généralement après le début de la saison suivante. Pour Guillaume se serait plus facile

Le compte rendu financier est mis au vote de l'assemblée

Vote contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité

5/ Budget prévisionnel

Guillaume présente le budget prévisionnel pour la saison 2020

Il est joint à ce procès verbal

Un débat engagé par Delphine et Guillaume sur l'aide aux clubs débute.

Le CD34 Aviron propose de faire le même type d'aide à l'équipement qu'en 2019. L'avantage de cette formule, c'est que chaque club héraultais peut y trouver de quoi s'équiper (ergomètre, aviron, petit matériel, ceintures cardio, compte coups, PM).

Cette aide est composée d'une aide venant d'Hérault Sport et d'un complément du comité départemental. L'aide à l'équipement d'Hérault Sport n'est validée généralement qu'un printemps et il ne faut pas engager de dépenses avant cette décision.

Maxime Dalmon, président de l'Aviron Sétois, intervient à propos de cette aide. C'est la même que celle de la ligue. Ne serait pas t'il judicieux de proposer autres choses.

Delphine répond qu'elle a fait passer un mail auprès des clubs début octobre et personne n'a répondu et que la dépense ne peut être engagée avant la décision d'Hérault Sport.

L'aide en fonds propres du comité départemental portera sur 10 000 €, ce qui porte à 14 000 € le budget alloué aux clubs pour cette aide à l'équipement 2020. L'objectif étant de laisser de la trésorerie sur les comptes du comité. Cette somme sera attribuée comme l'année dernière au prorata des voix.

Pour rappel, le CD 34 aviron possède 29 voix.
Donc chaque voix se verra attribuer la somme de 482.75€

Le budget prévisionnel est mis au vote :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité

6/ Les nouveaux statuts des Comités Départementaux

Maxime Dalmon nous explique le pourquoi du comment de cette refonte des statuts des comités départementaux.

Suite à la réforme territoriale et au redécoupage des régions en 2016 (de 22 régions métropolitaine nous sommes passés à 13), la FFA a changé ses statuts afin de nommer de nouveaux électeurs pour son assemblée générale.

Auparavant, c'était les représentants de chaque ligue qui votaient lors de l'assemblée générale annuelle. Hors devant le nombre peut important de ligues (16 dont 3 ultra marine), la FFA a modifié ses statuts afin que ce soit maintenant les représentants des comités départementaux qui votent (90 dont 5 ultra marins et Monaco).

Delphine présente le projet de nouveaux statuts travaillé lors du dernier comité directeur et qu'elle a envoyé à tous les clubs en même temps que la convocation à l'assemblée générale.

Dans les statuts, l'adresse du comité sera : 34000 Montpellier (sur la base des remarques de la Préfecture en 2016)

Le débat tourne, comme en réunion du comité directeur, sur la représentativité féminine au sein du comité directeur.

Actuellement, le comité directeur comprend 9 places.

Dans les futurs statuts, le comité directeur propose aux représentants des clubs de passer à 8 places dont 50% de femmes.

Après de multiples prises de parole l'assemblée générale propose de passer le comité directeur du CD34 de 9 à 10 places (autant que le nombre de clubs héraultais) dont la moitié est réservée à la gente féminine mais on ne laisse pas de siège vacant (les femmes sont prioritaires jusqu'à concurrence de 5 places, si le nombre de candidate est inférieur, les postes sont attribués à des hommes).

Les statuts sont soumis aux votes

Vote contre : 0

Abstention : 0

Ils sont adoptés à l'unanimité

7/ Vote au comité directeur

Pour donner suite à la démission de Xavier Dyvoire, membre du comité directeur, la présidente a lancé un appel à candidature afin de remplacer Xavier et ne pas laisser de siège vide au sein du comité directeur.

Il y a deux candidatures.

- Maxime Dalmon, Président de l'Aviron Sétois
- Sylvain Vilalta, Rameur du club de la Grande Motte

Les deux candidats se présentent et exposent leur motivation pour intégrer le comité directeur du CD34 Aviron.

Suite aux présentations des deux candidats et sachant que les statuts ont été modifiés : il y a deux places disponibles.

Les deux candidatures sont soumises au vote :

Vote contre : 0

Abstention : 0

L'assemblée générale vote donc à l'unanimité pour que les deux candidats entrent au comité directeur.

8/ Vote du représentant du CD 34 Aviron à l'assemblée générale de la FFA

Le 21 Mars 2020 aura lieu l'Assemblée Générale de la Fédération Française d'Aviron à Nogent sur Marne.

De part les nouveaux statuts, le comité départemental 34 d'aviron doit nommer son représentant.

La présidente demande s'il y a des candidatures pour représenter le comité.

M. Maxime Dalmon demande à pouvoir représenter le comité.

La candidature de Maxime Dalmon est soumise au vote

Vote contre : 0

Abstention : 0

Elle est adoptée à l'unanimité.

9/ Nomination d'un commissaire au compte

Les nouveaux statuts votés précédemment, obligent les comités à avoir un commissaire aux comptes.

La présidente demande si un membre de l'assemblée serait volontaire pour contrôler les comptes chaque année avant l'Assemblée générale.

Philippe CADIOT, Président de l'Aviron Club Biterrois, se propose. En effet il nous dit qu'il a déjà se rôle auprès de la ligue et que c'est un honneur pour lui de pouvoir s'impliquer auprès du CD34.

Sa candidature est soumise au vote

Vote contre : 0

Abstention : 0

Philippe CADIOT sera le commissaire aux comptes du CD 34

La Présidente remercie encore tous les membres présents et clôture l'assemblée générale 2019 en proposant de partager le verre de l'amitié

La Présidente
Delphine SIGAL



Le Secrétaire
Jean Manuel RIBEIRO



A VALIDER